

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



08077071

 DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le

15/05-2008

Pour le greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0880 704.867

Dénomination

(en entier) : « **IMMO ANDOY** »

Forme juridique : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : Rue du Rivage, 165 à 5100 Namur-Dave

Objet de l'acte : MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE. MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL. MODIFICATION DE L'ARTICLE 3 DES STATUTS. DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR. NOMINATION D'UN SECOND ADMINISTRATEUR.

Texte

D'un acte avenant devant le notaire Michel HERBAY à Eghezée le vingt et un avril deux mil huit, enregistré au premier bureau de l'enregistrement à Namur le vingt quatre avril suivant, volume 1041 folio 18 case 13 ;

IL RESULTE QUE :

La société sera dorénavant dénommée « **CENTRE D'AFFAIRES SYNERGIE & CROISSANCE** ».

La société aura dorénavant pour objet :

la création et le développement d'un centre d'affaires ainsi que tous travaux, études ou missions pour compte de tiers, en Belgique et à l'étranger, dans les matières se rapportant directement ou indirectement à l'organisation, à la gestion, au marketing et aux relations publiques.

Dans ce cadre, elle peut notamment :

- 1) acquérir, louer, équiper et gérer à titre onéreux ou gratuit en vue de les mettre à disposition de ses clients .
 - des bureaux équipés, des salles de réunion et espaces communs, des équipements de bureautique, une infrastructure ICT, offerts avec les services d'accueil, de nettoyage et de maintenance ;
 - des salles de réunion et de conférence ;
 - des lieux de rencontre et de restauration.
- 2) effectuer des prestations de services telles que :
 - travaux de bureau, secrétariat, traduction ;
 - études, enquêtes et conseils ;
 - organisation d'événements et de rencontres ;
 - opérations de promotion et de vente ;
 - formation aux techniques de gestion, d'administration, d'accueil et de vente ;
 - fourniture de boissons et de repas.
- 3) agir en tant que mandataire pour réaliser toute mission confiée par des tiers dans la sphère de son objet social, en ce compris l'administration et la gestion de sociétés.

La société a également pour objet toutes activités au sens le plus large dans le domaine immobilier, et notamment l'achat, la vente, la location, la transformation, la construction et la mise en valeur de tous immeubles bâtis et non bâtis, ainsi que la promotion immobilière au sens le plus large.

Elle peut s'intéresser par voie d'association, d'apport ou de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement, dans toutes les sociétés ou entreprises existantes ou à créer, dont l'objet serait analogue ou connexe au sien ou qui seraient susceptibles de constituer pour elle une source d'approvisionnement ou une possibilité de débouchés.

Elle peut pourvoir à l'administration, à la supervision et au contrôle de toute société liée ou avec laquelle elle a un lien de participation, ainsi que consentir à celle-ci tout prêt sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit. Elle peut également se porter garante, aval ou caution pour des prêts que celle-ci souscrirait.

La société peut enfin exercer la fonction d'administrateur, de gérant ou de liquidateur dans d'autres sociétés.

La démission de Monsieur Philippe DENIS de ses fonctions d'administrateur est acceptée.

La Société Anonyme « **LEAD UP & C°** », dont le siège social est établi à Namur-Dave, 165, rue du Rivage, inscrite au Registre des Personnes Morales de Namur sous le numéro d'entreprise 0880.704.867, a été nommée administrateur pour une durée de six ans à partir du vingt et un avril deux mil huit. Son mandat sera exercé à titre gratuit, sauf décision contraire à prendre ultérieurement par l'assemblée générale.

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** .

Au recto**Au verso**

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

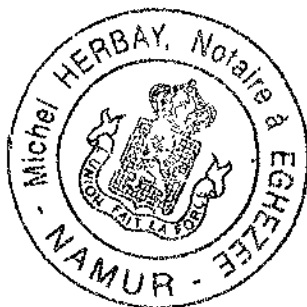
Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2008 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

Pour extrait analytique conforme.

Michel HERBAY, notaire à Eghezée.

Déposés en même temps : expédition et extrait sur timbre de l'acte du 21/04/2008, rapport de l'administrateur avec l'état résumant la situation active et passive de la société et coordination des statuts



Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso . Nom et signature